

Le mot de l'Echevin des Finances



Extrait du bulletin communal de juin 2005

LES FINANCES COMMUNALES

Le 22 avril dernier, le Receveur, désigné par la Province, a présenté le bilan de l'année 2004, c'est-à-dire le montant des recettes et celui des dépenses ainsi que le montant de l'argent en réserve.

Bilan des activités ordinaires.

Il se présente comme suit pour ce qui concerne la vie courante de la commune (salaires, frais de fonctionnement, subventions diverses dont le CPAS, la police, les pompiers, les groupes associatifs, les charges des anciennes dettes non encore éteintes et des dettes liées à la construction récente de bâtiments scolaires et de l'égouttage).

Les recettes de 2004 ont atteint 3.739.597,84 €

Les dépenses de 2004 ont atteint 3.359.222,24 €

La commune a donc mis 380.375,60 € en réserve. Comme ce fut souvent rappelé dans les pages du bulletin, cette économie sert d'amortissement, autrement dit, c'est une somme mise en attente pour le renouvellement des véhicules, des outils, les travaux aux bâtiments, la voirie.

Voici un tableau récapitulatif des quatre dernières années.

Année	Recettes	Dépenses	Mise en réserve
En 2004	3.739.597,84	3.359.222,24	380.375,60
En 2003	3.433.842,03	3.059.029,67	374.812,36
En 2002	3.610.966,08	3.319.940,18	291.025,90
En 2001	3.703.925,00	3.048.342,00	655.583,00

Les fluctuations apparemment étranges des recettes et des dépenses sont notamment dues aux ventes de bois irrégulières, à la sortie de la distribution de l'eau, à la perte de taxes pour le Bois d'Arlogne.

Globalement, tous les frais augmentent sauf la charge de la dette qui continue à diminuer comme ce fut montré dans le bulletin de mars 2005.

Bilan des activités extraordinaires.

A côté du bilan de ces recettes et dépenses courantes, il y a les recettes et dépenses extraordinaires qui concernent les gros travaux et les subventions ainsi que les achats et ventes de biens immeubles, de véhicules et d'outils.

Comparer ces recettes et dépenses n'a guère de sens parce les fluctuations sont très fortes

d'une année à l'autre. La plupart des dépenses s'étirent sur plus d'un an, quelques fois même sur trois ou quatre ans, ce qui complique le bilan et tout tableau comparatif.

Ce qui est certain et stable, c'est que les subventions et les économies réalisées chaque année dans les activités ordinaires permettent de financer les dépenses extraordinaires sans emprunter donc sans payer d'intérêt.

Dans ce domaine, une nouvelle façon de financer les travaux d'égouttage nous a été proposée par l'organisme public qui orchestre distribution d'eau et épuration (la S.P.G.E., société publique de gestion de l'eau). Le résultat, pour la commune, consiste à payer les travaux en vingt ans sans intérêt. Cet avantage permet de continuer à équiper de l'égouttage les rues dont les eaux usées peuvent être amenées à l'emplacement de la prochaine station d'épuration, c'est-à-dire à la limite entre Rendeux et Hampteau.

Vous avez peut-être lu dans la presse que dans le domaine des comptes, des modifications venaient d'être apportées. Les subventions concernant les quatre travaux du Plan communal de développement rural (P.C.D.R.) ont été actées en 2002. Les travaux ont commencé en 2004 et les subventions ont été actées une deuxième fois créant ainsi une aisance financière qui permettait d'accélérer de nouveaux projets. L'erreur étant corrigée, nous revenons à un niveau plus normal de travaux par an. Pour ne parler que des plus grosses dépenses, l'entretien des routes, l'égouttage et la maison de l'enfance restent prévus cette année.

Je ne vais pas de nouveau rappeler les précautions prises ou qui sont à prendre dans la gestion financière de la commune. Ce sont encore toujours les mêmes parce que les difficultés ne se sont pas réduites au contraire. Les coûts augmentent plus vite que les recettes. Vous le voyez dans votre propre ménage. Et pour corser la situation, les sollicitations de la société et les demandes des citoyens sont plutôt en expansion. Pour maintenir la stabilité, la commune doit donc modérer les dépenses. C'est le bon moyen de préparer des jours meilleurs.

François GRANVILLE.